

Le Principal  
à  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Monsieur l'Inspecteur,

Courant Novembre, l'élève F, classe de 5<sup>ème</sup> 6, a refusé de participer à l'évaluation, proposée par le professeur d'Histoire Géographie, des connaissances à propos de l'étude de la Civilisation Musulmane. F été conseillé par sa mère. Il faut préciser qu'il est le seul élève de souche européenne de la classe.

Son attitude a provoqué l'irritation de ses camarades, d'origine maghrébine ou comorienne, de confession musulmane. Ces derniers ont tenu des propos sans équivoque « Tu es un raciste, on va te tuer... » Provocations, excès : il est toujours difficile de se prononcer !

Le professeur d'Histoire Géographie m'a informé. Il a rencontré la maman de F qui, après l'avoir entendu, a reconnu avoir pris une décision contestable en conseillant son fils.

Il semble que l'attitude adoptée par F l'a isolé du reste de la classe, ne conservant que le soutien d'un camarade. Cependant, les professeurs n'ont pas relevé d'indicateurs signifiant une détérioration du climat de la classe.

A l'issue du Conseil de classe il a été décidé qu'une heure de vie de classe, animée par un CPE, serait consacrée aux valeurs de respect, de tolérance, d'acceptation d'autrui dans sa différence. La CPE m'a informé que la séance s'était « bien déroulée », les enfants s'exprimant positivement et F ne mettant pas en avant son mal être dans la classe.

Le 15 Janvier, à 17h, la mère de F me prévient que son fils a été pris à partie par plusieurs enfants et frappé. Je lui conseille de déposer plainte et l'invite à me rencontrer le lendemain. F, présent, explique le déroulement des faits. A l'origine, il se disputait avec J, élève de la classe quand le groupe a surgi pour le frapper ; Je convoque alors J qui raconte à son tour les faits précisant que le différend avec F n'avait pas de caractère raciste ou religieux, bien que tous deux aient « insulté les morts ».

Mais J reconnaît être manipulé par des camarades pour provoquer F et confirme l'ambiance délétère qui sévit dans la classe depuis quelques semaines.

La mère me fait part de sa volonté - déjà ancienne - d'inscrire son fils dans un établissement privé. Jusqu'à présent, F n'était pas prêt et affirmait être « bien » au collège.

*Comment interpréter cette situation ?*

Au premier degré, il est possible de parler d'une responsabilité partagée car l'attitude de F a pu heurter ses camarades de classe, F apparaissant comme intolérant. Son refus « d'expliquer » a bloqué toute médiation.

Il reste qu'une autre analyse pose la question suivante : dans une communauté scolaire très majoritairement musulmane, existe-il une intolérance envers les élèves européens de culture et confession chrétiennes. Cette intolérance s'appliquant aussi aux enfants issus de l'immigration ne respectant pas les pratiques religieuses.

Autrement dit, les élèves, différents du groupe majoritaire, ne subissent-ils pas une pression ? En apparence, les communautés semblent vivre en harmonie. Est-ce aussi vrai si l'on creuse ?

A terme, le risque est de voir les familles « européennes » ou intégrées retirer leurs enfants du collège et contribuer à le rendre culturellement homogène. Quid de toute mixité ethnique et sociale ? La vigilance s'impose.

Pour le moment, j'ai retenu le mode opératoire suivant :

- o Informer les représentants au CA
- o Activer la cellule de veille du CESC
- o Sanctionner les élèves impliqués dans les actes de violence.
- o Poursuivre le travail amorcé en vie de classe avec la classe de 5<sup>ème</sup> en associant l'équipe éducative, l'ADEJ et l'UPU.

Je vais aussi informer les IPR d'Histoire Géographie, car il apparaît que le traitement de questions sensibles mérite une approche qui doit éviter d'attiser des haines nées d'informations orientées ou déformées, sans rien concéder au respect des programmes nationaux dont l'objet est de construire un socle commun de savoirs intégrateurs permettant de vivre ensemble dans le respect des croyances individuelles.

Le Principal